POLITIQUE ET PROCÉDURE DE DOTATION





POLITIQUE ET PROCÉDURE DE DOTATION

POLITIQUE NUMÉRO : ADM-2018-017

OBJET : Politique et procédure de dotation

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 11 septembre 2018

DATE DE RÉVISION :

NO. DE RÉS. : 2018-MC-413

SERVICE : Ressources humaines

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 - POLITIQUE

1 ::	BUT	. 4
	OBJECTIFS	
4	PORTÉERÉFÉRENCES LÉGALES ET INTERPRÉTATION	. 4
5	LIEN DE PARENTÉ	
6	LES FONDEMENTS ET VALEURS QUI SOUTIENNENT LA PRÉSENTE POLITIQUE	
7.	PRINCIPES À RESPECTER DANS LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE DOTATION	
	RESPONSABILITÉS ET APPLICATION	
٠.	8.1 Le conseil municipal	
	8.2 La direction générale	. 6
	8.3 Le responsable des ressources humaines	
	8.4 Le comité de sélection	
	8.5 Les directeurs de chaque service	. 6
9.	DÉFINITIONS	
	ON 2 - PROCÉDURE	
1.	DEMANDE DE PERSONNEL ET CHEMINEMENT	. 7
	SOURCES DE RECRUTEMENT	
3.	LES CANDIDATURES	. 8
4.	COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION	
	4.1 Directeur général ou directrice générale	٤ .
	4.2 Directeur, directrice de service ou poste cadre	٠.
	4.3 Toutes autres catégories de postes	
5.	MOYENS D'ÉVALUATION	٠,
	VÉRIFICATION DES RÉFÉRENCES	
7.	TESTS PSYCHOMÉTRIQUES	. 9
	RECOMMANDATION D'EMBAUCHE	
	CONFIRMATION DE L'EMBAUCHE	
10.	. PROCESSUS D'ACCUEIL	1(
11.	. PROCESSUS D'INTÉGRATION	1(
12.	. APPEL DE LA PRÉSENTE POLITIQUE ET PROCÉDURE DE DOTATION RÉVISION	1(
13.	. RÉVISION	11
14.	. RENSEIGNEMENTS	11
15.	. PERSONNE RESPONSABLE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE	11
	ANNEXE 1	12
	ANNEXE 2	1.
,	ANNEXE 3	15
	ANNEXE 4	17
	ANNEXE 5	19

SECTION 1 - POLITIQUE

1. BUT

Les ressources humaines exercent un rôle primordial dans le maintien d'un bon service à la communauté, la Municipalité de Cantley considère qu'il est nécessaire d'assurer aux nouveaux employés un processus encadré d'accueil et d'intégration, et ce, de façon à maximiser le sentiment d'appartenance de l'employé envers l'organisation et de faciliter l'apprentissage de ses nouvelles tâches de travail pour que son rendement devienne optimal le plus rapidement possible.

2. OBJECTIFS

- 2.1 Diffuser les valeurs de la Municipalité, préciser et appliquer les orientations stratégiques, les fondements et les principes en matière de dotation auprès des employés ainsi qu'auprès de toute personne offrant ses services à la Municipalité de Cantley;
- 2.2 Mettre en place les conditions adéquates pour permettre à la Municipalité de se doter d'un personnel qualifié, compétent et engagé s'arrimant avec ses valeurs et orientations stratégiques et ainsi offrir un service de qualité aux citoyens de Cantley;
- 2.3 Définir et préciser les rôles et les responsabilités des différents acteurs intervenant dans les processus de dotation pour optimiser, notamment, le niveau de collaboration entre la Direction des ressources humaines et les différentes directions;
- 2.4 Encadrer les processus et les activités de dotation par souci de transparence, de cohérence et d'uniformité des pratiques.

PORTÉE

La présente politique s'applique à tous nouveaux employés participant au processus de dotation de la Municipalité, peu importe la catégorie d'emploi et les emplois à pourvoir. Les employés occupant un nouveau poste à la suite d'une promotion ou d'une mutation ont aussi accès aux activités de dotation, d'accueil et d'intégration découlant de la présente politique.

4. RÉFÉRENCES LÉGALES ET INTERPRÉTATION

La dotation du personnel de la Municipalité de Cantley est réalisée en respect des différents règlements, programmes et législations du travail, notamment : en respect du Code civil, du Code du travail, des Normes du travail, de la convention collective et des conditions des cadres en vigueur.

5. LIEN DE PARENTÉ

Le lien de parenté d'un candidat avec un employé de la Ville ou membre du conseil municipal ne constitue pas un empêchement à son embauche à un emploi régulier ou temporaire de la Municipalité.

Toutefois, une personne présentant, à l'embauche, un lien de parenté avec un employé cadre de la Municipalité ne peut occuper au moment de son engagement ou de sa nomination, un emploi régulier ou temporaire se situant sous la supervision hiérarchique de l'employé cadre avec lequel il est parent.

6. LES FONDEMENTS ET VALEURS QUI SOUTIENNENT LA PRÉSENTE POLITIQUE ET PROCÉDURE

La Municipalité de Cantley,

- 6.1. Reconnaît l'importance d'avoir des processus de dotation rigoureux et efficaces afin de se doter d'un personnel compétent, qualifié et en mesure de contribuer à la qualité de la prestation des services offerts à ses citoyens;
- 6.2. Favorise l'équité en emploi et élimine toute forme de favoritisme ou de discrimination;
- 6.3. Reconnaît l'impact de la politique sur l'efficience de dotation et dans la saine gestion des fonds publics.

La politique s'inspire des orientations stratégiques de la Municipalité de Cantley et en prône des valeurs telles que le respect, l'engagement, le dynamisme et l'excellence.

7. PRINCIPES À RESPECTER DANS LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE DOTATION

- 7.1. Rigueur : en faisant preuve d'exactitude et de précision dans toutes les étapes du processus de dotation;
- 7.2. Confidentialité: en ne divulguant pas les informations obtenues auprès des personnes candidates dans le cadre de tout processus de dotation;

8. RESPONSABILITÉS ET APPLICATION

8.1. Le conseil municipal :

- > Adopte la politique de dotation;
- Autorise l'embauche de nouveaux employés par adoption de résolution adressant les recommandations correspondantes.

8.2. Le directeur général :

- Voit à la réalisation des activités contenues dans la présente politique de dotation pour tous les nouveaux employés de la Municipalité de Cantley;
- Recommande l'embauche, la nomination et la promotion du personnel cadre;
- Fait respecter la politique de dotation.

8.3. Le directeur des ressources humaines :

- Communique la politique et procédure de dotation à l'ensemble du personnel;
- Dirige et organise toutes les étapes de la procédure de dotation;
- Accompagne les gestionnaires dans l'application conforme de la politique;
- Administre la politique de dotation et en recommande la mise à jour en fonction de l'évolution des besoins;
- Identifie et applique tous les outils de sélection jugés appropriés pour évaluer les candidatures;
- Recommande l'embauche du personnel.

8.4. Le comité de sélection :

Évalue les candidatures avec objectivité et impartialité afin d'identifier et de recommander les candidats qui correspondent le mieux aux qualifications requises et qui sont les plus susceptibles de répondre aux besoins de l'organisation.

8.5. Les directeurs de chaque service :

- Participent et collaborent activement aux différentes étapes du processus de dotation, lorsque requis, et ce, en conformité avec la présente politique.
- Évaluent avec justesse et objectivité le personnel en période de probation et de familiarisation afin d'émettre une recommandation, au service des ressources humaines, quant à la pertinence de confirmer la permanence de l'employé sous sa responsabilité;

9. DÉFINITIONS

Accueil : Familiarisation de l'employé avec son nouveau milieu de travail.

Dotation: Processus regroupant l'ensemble des activités administratives (mobilité interne, promotion, recrutement, sélection, embauche, accueil, intégration, titularisation) effectuées par la Municipalité pour combler un poste vacant ou tout autre besoin en personnel.

Intégration : Assimilation par le nouvel employé des différentes tâches à exécuter afin de devenir productif et autonome le plus rapidement possible.

Recrutement: L'ensemble des moyens par lesquels on fait savoir à des candidats

potentiels qu'un poste est disponible dans l'organisation et qu'on les invite à poser leur candidature. Cette étape permet à la Municipalité de

former un bassin de candidature.

Sélection:

L'ensemble des activités permettant d'identifier, en fonction des critères en lien avec l'emploi et en respect des dispositions prévues dans les différents contrats de travail en vigueur, le meilleur candidat parmi ceux qui ont postulé.

Titularisation: Processus qui confirme un salarié dans le poste qu'il occupe, suite à une période de probation. Pour être titularisé, le supérieur immédiat doit conclure, suite à l'évaluation du salarié, qu'il satisfait les exigences normales du poste.

Parent:

(selon LNT Art. 79.6.1)

On entend par « parent» l'enfant, le père, la mère, le frère, la soeur et les grands-parents du salarié ou de son conjoint, ainsi que les conjoints de ces personnes, leurs enfants et les conjoints de leurs enfants.

Est de plus considéré comme parent d'un salarié pour l'application de ces articles:

> 1° une personne ayant agi ou agissant comme famille d'accueil pour le salarié ou son conjoint;

> 2° un enfant pour lequel le salarié ou son conjoint a agi ou agit comme famille d'accueil;

3° le tuteur, le curateur ou la personne sous tutelle ou sous curatelle du salarié ou de son conjoint;

4° la personne inapte ayant désigné le salarié ou son conjoint comme mandataire;

5° toute autre personne à l'égard de laquelle le salarié a droit à des prestations en vertu d'une loi pour l'aide et les soins qu'il lui procure en raison de son état de santé.

SECTION 2 - PROCÉDURE

DEMANDE DE PERSONNEL ET CHEMINEMENT 1.

Tout processus d'embauche débute avec une demande de personnel pour un 1.1 poste donné. (voir annexe 1)

L'approbation de la direction générale et du conseil municipal est requise;

Par la suite, conjointement avec le directeur des ressources humaines, le 1.2 directeur du service concerné élabore une description de fonction et décrit le profil du candidat recherché (formation, expérience de travail, habiletés et autres compétences requises pour accomplir son travail). De plus, une évaluation du poste est effectuée afin d'octroyer la classification salariale appropriée;

- 1.3 Dans le cas de postes syndiqués, un affichage interne doit être effectué selon les modalités prévues aux conventions collectives. Au besoin, un affichage externe peut être effectué simultanément à l'affichage interne;
- 1.4 Dans le cas des postes-cadres, un affichage interne, et externe, doit être effectué.

2. SOURCES DE RECRUTEMENT

Selon le poste à combler, différentes sources de recrutement seront utilisées telles que le site Internet de la Municipalité, les sites municipaux, les associations professionnelles, les institutions scolaires, les médias, etc.

3. LES CANDIDATURES

- 3.1 Le directeur des ressources humaines reçoit les candidatures en main propre, par l'entremise de la poste ou du site Internet de la Municipalité de Cantley à l'adresse suivante : emplois@cantley.ca;
- 3.2 Le représentant des ressources humaines en collaboration avec la personne requérante dudit poste, analysent et sélectionnent les candidatures parmi les curriculum vitae reçus; (voir annexe 2)
- 3.3 Le représentant des ressources humaines communique seulement avec les personnes ayant été retenues pour la suite du processus de dotation.

 Au besoin, un candidat peut être appelé à fournir les documents attestant les informations fournies dans son curriculum vitae.
- 3.4 Si pertinent, le représentant des ressources humaines peut tenir une entrevue téléphonique avec un candidat avant de l'inviter au processus de dotation.
- 3.5 Les candidatures spontanées répondant au profil recherché et reçues au cours des six (6) derniers mois de la date de l'avis de concours sont considérées au moment de l'affichage externe.
- 3.6 Un candidat ayant un handicap peut faire une demande d'adaptation des moyens d'évaluation. Cette demande doit être faite par écrit à la direction des ressources humaines et celle-ci sera analysée en tenant compte de la faisabilité, de la pertinence et des coûts.

4. COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le service des ressources humaines participe à tous les comités de sélection et agit à titre d'administrateur du dossier sauf lors du processus de dotation d'un directeur général. Le directeur général peut nommer une personne de remplacement de son choix, lorsque la personne du service des ressources humaines n'est pas disponible ou est en conflit d'intérêts.

4.1 Directeur général :

Maire et élu.

4.2 Directeur de service :

- Maire et élus;
- > Directeur général et secrétaire-trésorier ou son représentant légal;
- > Directeur des ressources humaines;
- > Cadre ou expert nommé par le directeur général (à exclure s'il y a lieu).

4.3 Toutes autres catégories de postes :

- > Directeur général et secrétaire-trésorier ou son représentant légal;
- > Directeur du service ou son délégué;
- > Représentant du Service des ressources humaines;
- > Et au besoin, une personne, identifiée par le directeur du service, provenant du domaine d'expertise requis.

5. MOYENS D'ÉVALUATION

Tous les moyens d'évaluation sont choisis ou développés en respect des normes et de l'éthique en matière de mesure d'évaluation. Les outils d'évaluation peuvent se présenter sous forme de questions, de mise en situation, de questionnaires écrits, de tests pratiques, etc. Voir annexe 3

6. VÉRIFICATION DES RÉFÉRENCES

Suite à l'entrevue et des moyens d'évaluation établis, la prise de référence fait partie intégrante du processus afin de corroborer les informations reçues et d'en connaître davantage sur le candidat. Le consentement et les références sont recueillis lors de l'entrevue.

Le nombre de références nécessaires est établi en fonction de la catégorie de poste.

Le questionnaire est uniforme pour chaque catégorie d'emploi, mais il n'y est pas limité advenant des besoins spécifiques à valider.

7. TESTS PSYCHOMÉTRIQUES

Prérequis avant de combler un poste de Directeur général, ou de gestionnaire si les membres du comité de sélection soulèvent des questionnements particuliers. Dans le but de valider les compétences de gestion, de leadership et afin d'augmenter les chances de succès entourant la rétention, le directeur des ressources humaines peut recommander d'évaluer certains candidats finalistes par des évaluations psychométriques, à moins d'une décision contraire du Conseil.

8. RECOMMANDATION D'EMBAUCHE

Le directeur des ressources humaines rédige la résolution qui recommande l'embauche au conseil municipal. La nomination du candidat retenu ainsi que sa date d'entrée en poste sont incluses dans la résolution.

Tous les postes doivent être adoptés par le Conseil municipal.

9. CONFIRMATION DE L'EMBAUCHE

Suite à l'adoption de la résolution d'embauche, chaque candidat retenu est avisé par téléphone.

Une lettre de nomination est envoyée par messagerie électronique au candidat retenu. Voir annexe 4

Tous les candidats non retenus qui ont été présélectionnés non retenues sont avisés par message téléphonique, électronique ou par missive postale.

10. PROCESSUS D'ACCUEIL

Un bon accueil favorisera un sentiment de fierté et d'appartenance à la municipalité, pour ce faire plusieurs éléments sont à prévoir avant l'entrée en fonction d'un nouvel employé.

La première journée de travail du candidat est très important c'est pourquoi elle est bien planifiée et structurée. Le candidat est informé des principaux éléments touchant son dossier, son environnement de travail, l'organisation et les mesures entourant la santé et sécurité.

Afin de s'assurer que l'employé est fonctionnel, satisfait et bien supporté un suivi par le directeur des ressources humaines doit être planifié au plus tard 4 semaines suivant l'embauche d'un nouvel employé.

L'entrée en fonction d'un nouvel employé nécessite la collaboration et l'implication de plusieurs personnes afin de contribuer au succès de cette journée. La responsabilité de chaque personne est indiquée dans le document de travail à l'annexe 5.

11. PROCESSUS D'INTÉGRATION

Le processus d'intégration est normalement réparti sur les six premières semaines de travail et est assuré par le supérieur immédiat du nouvel employé.

Suivi et évaluation en cours de période d'essai : Voir annexe 5

En vue de l'obtention du statut permanent l'employé en période d'essai doit être évalué. Le supérieur immédiat est responsable d'effectuer une évaluation de miprobation.

Finalement, avant la fin de la période d'essai, une évaluation par le supérieur immédiat est nécessaire avec l'employé afin de déterminer si la permanence de l'employé sera confirmée ou non (la titularisation).

12. APPEL DE LA PRÉSENTE POLITIQUE ET PROCÉDURE DE DOTATION

Tout litige découlant de l'application de la présente politique et procédure de dotation peut être soumis au directeur du Service des ressources humaines pour analyses et considérations. Cette disposition n'a pas pour effet de limiter les droits et recours prévus aux conventions collectives ainsi qu'aux dispositions législatives applicables.

13. RÉVISION

Compte tenu des changements et de l'évolution dans ce domaine, la présente politique sera révisée pour une période maximale ne dépassant pas les vingt-quatre (24) mois. Cette politique restera en vigueur jusqu'à l'adoption, par résolution, de sa mise à jour.

14. RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements supplémentaires concernant cette politique, veuillez communiquer avec le responsable des ressources humaines.

15. PERSONNE RESPONSABLE DE LA PRÉSENTE POLITIQUE

Le directeur général ou toute personne qu'il désignera à cette fin est responsable de l'application de la présente politique.

Madeleine Brunette

Mairesse

Stéphane Parent

Directeur général et secrétaire-trésorier



DEMANDE DE PERSONNEL

Description

Titre du poste : _			Nombre à pou	rvoir :
Statut :	☐ Permanent	☐ Tempora	nire 🗆 Saisc	onnier
Catégorie :	☐ Syndiqué	☐ Cadres	☐ Pompier	☐ Autre (étudiant)
Services:	☐ Travaux publics☐ Loisirs☐ Autres/spécifiez		□ Prév. Incendie □ Dir. Générale	
		<u>Motifs</u>		
☐ Nouveau poste (fournir justifications)		Nbre d'heure/se	em.:
☐ En remplacemer	nt de :		5 12 X-1 2	[Y
Départ □				Mutation 🗆
Explications:				
Description de tâch	ne? À jour	À faire	Révisé le :	
	iale fixé à :			
		<u>Approbation</u>	<u>ons</u>	
Demandé par :	15		Date :	
Approuvé par :			Date :	
# de la résolution :			Date :	
Réception par les R	RH:		Date :	



GRILLE D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Titre du poste : Affiché le :

Titre du poste :		PROFIL DES CANDIDATS						
	EXIGENCES							
			1	2	3	4	5	
	☐ Secondaire	☐ Professionnel						
Щ	☐ Collégial	☐ Universitaire]					
ACADÉMIQUE	Spécifiez :							
AC	☐ Autres, spécifiez :							
ш	☐ 1 à 3 ans	☐ 3 à 5 ans						
딫	☐ 5 à 10 ans	☐ 10 ans et plus]					
EXPÉRIENCE	☐ Autres :							
LINGUISTIQUE	☐ Français ☐ Bon ☐ Très bon ☐ Avancé							
LINGUIS	☐ Anglais ☐ Bon ☐ Très bon ☐ Avancé							
	Cartes: ☐ RCR, ☐ CCQ, ☐ P6A, ☐	□ SIMDUT,						
	☐ ASP construction,							
	☐ Permis de conduire, encerlez : 1 2 3 4 4	4a 4b 5						
S	☐ Membre d'un ordre profession	nel						
AUTRES	☐ Connaissances informatiques,	spécifiez :						
	☐ Connaissances lois, politiques spécifiez :	, normes, règlements,						
HABILETÉS	 □ communication □ gestion et supervision d'équip □ situation d'urgence □ spécifiques : 	oe				2		
	Appréciation générale							
	Présentation, Structure, Intérêt,							
		TOTAL					2	

Pointage : Inférieur 0 pt, Équivalente 1 pt, Conforme 2 pts, Supérieur 3 pts

CANDIDATS				
Candidat 1: Candidature reçue le :				
Membre de la famil	le d'un employé, d'u	ın élu ou de la mairie	$ullet$ \Box , spécifiez :	
Personne handicapé	ée qui nécessite des l	oesoins spécifiques []	
Candidat 2:			Candidature reçue	e le :
Membre de la famil	le d'un employé, d'u	ın élu ou de la mairie	e □, spécifiez :	
Personne handicapé	ée qui nécessite des l	oesoins spécifiques □]	
Candidat 3:			Candidature reçue	e le :
Membre de la famil	le d'un employé, d'u	ın élu ou de la mairie	e □, spécifiez :	
Personne handicape	ée qui nécessite des	besoins spécifiques []	
Candidat 4:			Candidature reçue	e le :
Membre de la famil	le d'un employé, d'u	ın élu ou de la mairie	e □, spécifiez :	
Personne handicapé	e qui nécessite des l	oesoins spécifiques □]	
Candidat 5:			Candidature reçue	e le :
Membre de la famil	le d'un employé, d'u	n élu ou de la mairie	e □, spécifiez :	
Personne handicapée qui nécessite des besoins spécifiques				
RECOMMANDATIONS				
1	2	3	4	5
Signature des ressources humaines Date				
Signature du supérieur immédiat Date				



MOYENS D'ÉVALUATION

Titre d'emploi	Test SEL	Test dépistage	Examen médical	Test pratique	Test psychométrique
Cadres					
Directeur travaux publics	X				X
Chargé de projet services techniques	X				X
Directeur incendie et Premiers répondants	Х	X			X
Directeur adjoint administration et prévention	X	X			X
Directeur loisirs, culture et des parcs	Х				X
Responsable - Loisirs, culture et parcs	X				X
Greffier et responsable des affaires juridiques	X				X
Directeur des ressources humaines	Х				X
Agent aux ressources humaines	X				X
Directeur SUEDÉ	X				X
Directeur administratif et des achats	Х				X
Agente aux communications	Х				X
Syndiqués					
Adjoint au greffe				X	
Agent à la taxation					
Étudiant - Animateur - camp de jour					
Étudiant - Chef de site - camp de jour					
Commis bibliothèque					
Commis loisirs					
Commis (réception et comptabilité)					
Commis sénior				Х	
Inspecteur en bâtiments				X	
Inspecteur environnement				X	
Journalier					

Titre d'emploi	Test SEL	Test dépistage	Examen médical	Test pratique	Test psychométrique
Journalier - Chauffeur de camion					
Mécanicien					
Op. machineries lourdes					
Préposé aux Parcs et Bâtiments					
Étudiants - surveillant - Activités récréatives					
Technicien en comptabilité					
Service incendie					
Capitaine		X	Χ		
Lieutenant		X	Χ		
Pompier		X	X		

Cantley, DATE

NOM ADRESSE VILLE, PROVINCE CODE POSTAL

OBJET: LETTRE DE CONFIRMATION D'EMPLOI - POSTE DE (TITRE DU POSTE)

MADAME, MONSIEUR,

C'est avec grand plaisir que nous vous offrons le poste de (TITRE DU POSTE) au sein de la Municipalité de Cantley et nous vous souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues au sein de notre équipe. En effet, vous avez été judicieusement sélectionné en fonction de vos compétences, vos valeurs s'arrimant avec notre vision, votre grand intérêt à faire partie de la croissance sans précédent de notre Municipalité et votre volonté de faire la différence par votre contribution.

Suite à l'approbation officielle des membres du conseil municipal selon la résolution # (NO), ainsi qu'à notre dernière conversation, la date de votre entrée en fonction a été fixée au (DATE) à (HEURE).

Nous sommes persuadés que vous trouverez cette nouvelle carrière passionnante et enrichissante. Vous trouverez ci-après les modalités et conditions que nous vous proposons.

Description d'emploi : (INDIQUER LE SOMMAIRE DES TÂCHES)

Salaire: (INDIQUER LE SALAIRE)

Période d'essai : 130 jours

Avantages sociaux: (INDIQUER SELON LE TYPE D'EMPLOI)

Supérieur immédiat : (NOM ET TITRE)

Horaire de travail : (INDIQUER L'HORAIRE)

Pour une première journée sans stress, voici quelques informations qui vous seront utiles.

Où dois-je me présenter pour ma première journée?

Nous vous attendons le (DATE), à partir de (HEURE), à l'accueil principal de la Municipalité de Cantley où (NOM) vous accueillera.

Où puis-je stationner mon véhicule?

Vous pouvez utiliser l'aire de stationnement près de l'édifice municipal. Le stationnement est gratuit et aucun espace n'est assigné en particulier sauf, les endroits désignés aux véhicules des services publics.

Comment dois-je être vêtu? (SELON LE TYPE D'EMPLOI - À TITRE D'EXEMPLE)

Vous devez porter des vêtements confortables. Vous devez avoir des bottes de sécurité (conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation - ACNOR-CSA). Les autres équipements tels : chapeau, lunette, gants et dossard sont fournis par la municipalité.

Dois-je prévoir un repas?

Toutes les aires de repas disposent d'un micro-onde, grille-pain et frigidaire. Veuillez prévoir vos propres ustensiles et votre vaisselle.

(À TITRE D'EXEMPLE)

Pour les employés de la voirie prévoir de l'eau en quantité suffisante.

Quels documents dois-je apporter avec moi pour mon ouverture de dossier?

- Spécimen de chèque
- Carte d'assurance sociale
- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Diplôme (les copies seront acceptées) ou preuve d'inscription à l'école
- Certificat(s) relié(s) à l'emploi (s'il y a lieu)
- Permis de pratique (s'il y a lieu)
- 2\$ pour l'adhésion syndicale (s'il y a lieu)

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au 819-827-3434 poste (# DU POSTE).

Veuillez agréer, MADAME, MONSIEUR, mes salutations distinguées.

MOM

Directeur des ressources humaines



No	M DE L'EMPLOYÉ :	TITRE DU POSTE :	
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :		DÉPARTEMENT:	
Pa	RRAIN:	DATE D'ENTRÉE :	
	SUPÉRIEUR IMM	ÉDIAT	
	SUPERIEUR IIVIIVI	EDIAI	
Pré-journée d'accueil	 Formulaires d'usages; Horaire de travail; Mod Infor 	temps pour l'aménagement de son poste de travail). 1er jour de travail. 1ec qui la personne va passer ses premières journées. 1former de son rôle et ses responsabilités. 1.e. expérimentés vs nouveaux 1.e. et que : 1.e. édures de travail; 1.e. de communication à privilégier avec vous; 1.e. mations entourant la vie quotidienne dans le service; 1.e. ande de congés; 1.e. service RH ? 1.e. one, casier, papeterie, cartes d'affaire 1.e. adio, ordinateur, logiciels, etc. 1.e. d, etc. 1.e. vre-tout, etc.	
Journée d'accueil	 □ Accueillir et expliquer le déroulement de la journée. □ Présenter le nouvel employé à ses collègues. Transmission d'usage (selon document: Codes-Accès-Mot de □ Fonctionnement du système téléphonique, informatiq □ Visite des lieux de travail : bureaux ou autres installation de repas, toilettes, photocopieurs, fournitures. Fonctionnement du service : □ Horaire de travail : heure d'arrivée/départ, diner, paus □ Tenue vestimentaire – Journée décontractée □ Sortie d'équipe au restaurant Planification du travail : □ Passer en revue la description d'emploi □ Fixation des objectifs Procédures de sécurité : □ Mesure d'urgence propre au service □ Remettre vêtements ou équipement de protection individe □ Inviter l'employé à dîner/ Boîte à lunch □ Planifier la date de la prochaine rencontre de suivi de questionnaire à compléter. ivités à venir – Volet Intégration □ Rencontre de suivi de l'accueil (6 semaines suivant la 1èr □ Visite des établissements de la ville : □ Évaluation de mi-probation (compléter le document évaluation de mi-probation (compléter l	duelle l'accueil 6 semaines après l'embauche et remettre le	
	Évaluation de fin de la période de probation :		
	euillez retourner ce document au Service des ressources humai		



NOM DE L'EMPLOYE :	TITRE DU POSTE :
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	DÉPARTEMENT :
PARRAIN:	DATE D'ENTRÉE :
RENCONTRE DE SUIVI	- INTÉGRATION
L'objectif de cette rencontre est d'obtenir vos impressions et d votre accueil et d'en améliorer le processus. Nous vous demand tenue de votre rencontre de suivi avec votre supérieur immédia	dons de bien vouloir compléter ce questionnaire avant la
1. Comment ça se passe actuellement dans votre nouvel empl	oi?
2. L'emploi correspond-il à vos attentes?	The second secon
3. Avez-vous reçu toute l'information sur l'organisation, votre	service et votre fonction?
4. Comprenez-vous bien vos objectifs?	
5. Est-ce que vous vous sentez intégré à l'équipe de travail?	
6. Votre formateur est-il suffisamment disponible pour re	épondre à vos questions et vous apporte-t-il l'aide
nécessaire?	spendie a vos questions et vous apporte en raide
7. Est-ce qu'il y a certaines choses qui vous manquent (informa	ation, matériel, contacts, procédures, etc.)?
8. Y a-t-il quelque chose de plus que vous auriez apprécié afi vous auriez aimé faire différemment?	n de favoriser votre intégration, ou quelque chose que
vous auriez aime faire diπeremment?	
Signature Date	
·	



Mass	NOM DE L'EMPLOYÉ :		TITRE DU POSTE :			
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :			DÉPARTEMENT :			
PARRAIN:			DATE D'ENTRÉE :			
	RESSOURC	JMAINES				
	 Contacter l'employé et planifier la première jour 					
	·	(tech	nnicienne comptable, présidente du syndicat, maire, etc.)			
-	pour la journée d'accueil. Pochette d'accueil et carnet d'intégration sécuri	taire	nrâts			
	Prévoir calepin de notes, plumes, autres	tane	ριετ ο			
	Réservation de salle et du matériel informatique	<u> </u>				
 	☐ Informer les autres intervenants de l'embauche		nouvel employé :			
Pré-journée d'accueil	Commis-réceptionniste :					
d, ac	☐ Boîte vocale		Porte des bureaux			
ée	Porte de la bibliothèque		Ajouter le nom aux groupes de courriels appropriés			
l rr	☐ Imprimante		Clés			
é-jo	Poste téléphonique					
<u>P</u>	Technicienne comptable : Courriel		PG solutions			
	☐ Windows		Fidelio			
	Directeur administration					
	☐ Carte de crédit					
	Directeur travaux publics					
	Système d'alarme					
	☐ Accueillir et présenter le nouvel employé dans l'					
	☐ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d	irecte	eur général et directeur des différents services.			
	☐ Présentation de l'organisation à tour de rôle — d Ouverture du dossier — Pochette et dossier d'accue	irecte il et i i	eur général et directeur des différents services. ntégration			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accue □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie			
reil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social			
accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie			
d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail			
née d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité			
ournée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. 	irecte	eur général et directeur des différents services. ntégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles			
Journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications : Babillards, Bulletin, Site web, □ Visite générale des lieux. 	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte)			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications : Babillards, Bulletin, Site web, 	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte)			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications : Babillards, Bulletin, Site web, □ Visite générale des lieux. 	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte)			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications : Babillards, Bulletin, Site web, □ Visite générale des lieux. □ Planifier une rencontre au plus tard 4 semaine Vérifier : ■ Relations avec les collègues : a-t-il fait la contraction des lieux in the la contraction de la contraction de la paye, explication de la paye, ex	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte)			
	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes: □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications: Babillards, Bulletin, Site web, □ Visite générale des lieux. □ Planifier une rencontre au plus tard 4 semaine Vérifier: • Relations avec les collègues: a-t-il fait la consponibilité? Partage? 	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte) vant la date d'entrée en fonction. Date :			
ost-journée d'accueil	 □ Présentation de l'organisation à tour de rôle – d Ouverture du dossier – Pochette et dossier d'accuei □ Fiche employé □ Formulaire d'impôts □ Déclaration d'état de santé □ Antécédents judiciaires Règlements usuels et programmes : □ Paye/Salaires (versement de la paye, explication de la feuille de temps/relevé d'absence □ Avantages sociaux (délai d'adhésion pour le régime de retraite, assurance collective, congés et vacances) □ Convention collective □ Programme de prévention. □ Communications : Babillards, Bulletin, Site web, □ Visite générale des lieux. □ Planifier une rencontre au plus tard 4 semaine Vérifier : ■ Relations avec les collègues : a-t-il fait la contraction des lieux in the la contraction de la contraction de la paye, explication de la paye, ex	etc.	eur général et directeur des différents services. Intégration Engagement du travailleur SST Adhésion ou refus de participation au club social Attestation - code d'éthique et de déontologie Remettre résolution d'embauche Code d'éthique et de déontologie Programme de santé/sécurité au travail Programme d'assiduité Programme de reconnaissance Politique des ressources informationnelles Programme d'aide aux employés (carte) vant la date d'entrée en fonction. Date :			



Nom de l'employé :	TITRE DU POSTE :
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	DÉPARTEMENT :
PARRAIN:	DATE D'ENTRÉE :
NOTES DE LA RENCONTRE POST-JO	OURNÉE D'ACCUEIL



NOM DE L'EMPLOYÉ :	TITRE DU POSTE :		
NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	DÉPARTEMENT :		
PARRAIN:	DATE D'ENTRÉE :		
AIDE-MÉMOIRE – RESSOURCES HUMAINES			
AIDE-MEMORIE - RESSOURCES HOMAINES			
Pochette à			
Gauche	Droite		
Guide du citoyen	□ Ordre du jour□ Mot de bienvenue		
OrganigrammeCalendrier des payes	☐ Mot de bienvenue☐ Fiche employé		
☐ Plan d'action SST	☐ Formulaires d'impôts		
☐ Liste des postes téléphoniques	☐ Antécédents judiciaires		
Permis d'absence	☐ Déclaration d'état de santé		
☐ Programme d'assiduité	☐ Engagement du travailleur		
☐ Programme de reconnaissance	☐ Charte du club social		
Politique sur l'apprentissage continu	☐ Code de déontologie et Attestation		
☐ Liste des membres du conseil municipal et leurs	Programme d'aide aux employés (carte)		
coordonnées	☐ Feuille de temps		
☐ Description des différents services : Direction	☐ Carte de la municipalité		
générale, SUEDÉ, Communications, Loisirs,	☐ Adhésion syndicat		
☐ Procédure d'évacuation			
☐ Marche à suivre lors d'accident du travail			
Résolution d'embauche			
Bulletin interne	14 111 15		
Politiques et Procédures : Dépendances, utilisation du r			
Brochure descriptive du régime de retraite des employé			
☐ Brochure /feuillet de l'assurance collective (si applicable	e)		
Demande de prestations d'assurance maladie ?			
Formulaire de la rencontre de suivi de l'intégration			
☐ Formulaire pour la CSST (livret rouge) — Réclamation du	travailleur		
	l'employé		
Curriculum vitae			
☐ Tests psychométriques (s'il y a lieu)			
Proposition d'embauche et réponse du candidat			
Examen médical (s'il y a lieu)			
Résolution d'embauche			
Contrat de travail (s'il y a lieu)			
Attestation code de déontologie			
Adhésion du club social			
Formulaires de déclaration pour les retenues d'impôt			
□ Spécimen de chèque			
☐ Fiche employé			
☐ Vérification des antécédents judiciaires	an injections		
☐ Attestation de lecture et consentement – Politiques ad	ministratives		
Adhésion au régime de retraite Adhésion au régime d'assurance collective			